



COMMUNE AULNAY SUR MAULDRE

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 avril 2026

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en salle du Conseil municipal (Mairie) sous la présidence de M Philippe LE PÊCHEUR, Maire.

PRESENTS : Pierre BIVAS, Nicolas BOYER, Catherine CHANDOLAS, Jean-Christophe CHARBIT, Claire DOMINGUEZ, Yann-Fabrice FAUCILLE, Alexandre GUILLOT, Aysel INCE-CONTAY, Philippe LE PÊCHEUR, Myriam PAVIE, Laurent PHILIPPE, Estelle ROMEO, Virginie SAVOCA, Aynkaran SRIKARAN

REPRESENTES : Mme Nathalie VASSAUX, pouvoir à Mme Aysel INCE-CONTAY

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h32, en se félicitant du retour du public nombreux pour ce conseil.

M Yann-Fabrice FAUCILLE rappelle l'importance d'afficher à l'entrée de la salle du Conseil, le fait que le Conseil est retransmis en direct sur la page Facebook de la commune.

Désignation de la secrétaire de séance : Claire DOMINGUEZ

1- DELIBERATION 2026-07 : Délégations consenties au maire

Madame la première-adjointe Aysel INCE-CONTAY procède à la lecture du projet de délibération relatant l'ensemble des délégations accordées au Maire par le Conseil municipal.

Monsieur Jean-Christophe CHARBIT demande la parole : Il regrette le fait de ne pas avoir obtenu les délibérations à l'avance, et évoque le fait qu'un recours sera déposé.

Monsieur le Maire s'étonne que son prédécesseur lui impose des contraintes qu'il n'a jamais respecté en son temps.

Monsieur Pierre BIVAS confirme les propos de Monsieur le Maire.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Pour : 12

Abstentions : 3 (CHARBIT – CHANDOLAS – FAUCILLE)

2- Délibération 2026-08 : Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Madame Claire DOMINGUEZ procède à la lecture du projet de délibération concernant les indemnités du Maire et des Adjointes.

Monsieur Yann-Fabrice FAUCILLE s'étonne de la prise en compte du taux maximum pour le calcul des indemnités, malgré la volonté affichée de son nouveau Conseil de vouloir réduire les charges.

Monsieur le Maire informe que de nouvelles dispositions concernant les indemnités de fonction des élus locaux ont été prises (loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025) passant le taux maximal de 51,6 % à 55,7 % pour le Maire et de 19,8 % à 21,4 % pour les Adjointes, ce qui de facto entraîne une augmentation de ces indemnités. Il rappelle

également que les fonctions d'élus engendrent des frais de représentation, et que de plus, prochainement des Conseillers Délégués vont être nommés, leurs indemnités seront défalquées de cette enveloppe globale.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Pour : 12

Contre : 3 (CHARBIT – CHANDOLAS – FAUCILLE)

3- DELIBERATION 2026-09 : Election des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire expose la nécessité de créer une commission d'appel d'offres, et rappelle sa fonction. Monsieur Yann-Fabrice FAUCILLE demande si nous pouvons voter les titulaires et les suppléants en même temps ? Réponse oui à l'unanimité.

Se portent candidats :

Liste « Imaginons Aulnay autrement »

« Liste « Vivre ensemble à Aulnay »

Titulaires :

-Laurent PHILIPPE

-Virginie SAVOCA

Suppléants

-Nicolas BOYER

-Estelle ROMEO

Titulaires :

Jean-Christophe CHARBIT

Suppléants

-Catherine CHANDOLAS

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 6

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir):

Voix Titulaire	Attribution au quotient	TOTAL	Résultats du vote
Imaginons Aulnay Autrement	2	4	12
Vivre ensemble à Aulnay	1	2	3

Sont élus délégués au poste de titulaires :

-Laurent PHILIPPE

-Virginie SAVOCA

-Jean-Christophe CHARBIT

Sont élus au poste de suppléants :

-Nicolas BOYER

-Estelle ROMEO

-Catherine CHANDOLAS

4- Délibération 2026-10 : Election des membres de la commission Finances

Monsieur Pierre BIVAS 4^{ème} Adjoint, expose la nécessité de créer une commission finances en rappelant son rôle.

Monsieur le Maire propose de voter à mains levées pour les prochaines délibérations, les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité, fait appel à candidatures :

Se présentent : M Pierre BIVAS, M Laurent PHILIPPE, M Aynkaran SRIKARAN, Mme Myriam PAVIE, M Jean-Christophe CHARBIT.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :
Les candidats sont élus à l'unanimité.

5- Délibération 2026-11 : Election des membres de la commission Enfance et Jeunesse

Madame Aysel INCE-CONTAY 1^{ère} Adjointe, expose la nécessité de créer une commission Enfance Jeunesse en rappelant son rôle.

Suite à l'intervention de M Yann-Fabrice FAUCILLE, s'étonnant qu'un siège ne soit pas dédié à l'opposition, Monsieur le Maire propose que cette commission soit formée de 5 membres au lieu 4, et qu'un siège soit pour l'opposition.

Se présentent : Mme Aysel INCE-CONTAY, Myriam PAVIE, Virginie SAVOCA, Claire DOMINGUEZ, M Yann-Fabrice FAUCILLE.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

La commission sera composée de 5 membres
Les candidats sont élus à l'unanimité.

6 -7- 9 Délibération 2026-12 : Désignation des délégués au sein des syndicats intercommunaux

Monsieur le Maire présente un tableau général des syndicats auxquels la commune est adhérente. Il précise que la mission des délégués au sein de ces EPCI en tant que titulaires et suppléants sera de représenter la commune auprès de ces établissements.

Syndicats	Dénomination	Titulaire 1	Titulaire 2	Suppléant 1	Suppléant 2
Handi Val de Seine	Syndicat intercommunal des handicapés du Val de Seine	Nathalie VASSAUX	Myriam PAVIE	Virginie SAVOCA	Estelle ROMEO
SMTS	Syndicat mixte de transport scolaire Mantes Maule Septeuil	Aysel INCE-CONTAY	Claire DOMINGUEZ	Nicolas BOYER	Aynkaran SRIKARAN
SMRM	Syndicat Mixte de la Région de Maule	Nicolas BOYER	Estelle ROMEO	Alexandre GUILLOT	Myriam PAVIE

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Syndicats	Unanimité	Pour	Contre	Abstention
Handi Val de Seine		12		3
SMTS		12		3
SMRM	15			

8- Délibération 2026-13 : Désignation des membres titulaires et suppléants de l'Association Gally et Mauldre Emploi (Gem Emploi)

Monsieur le Maire présente cette association.

Se présentent : M Philippe LE PÊCHEUR au poste de titulaire, et Mme Aysel INCE-CONTAY au poste de suppléante.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Pour : 12

Abstention : 3 (CHARBIT – CHANDOLAS – FAUCILLE)

10- Délibération 2026-14 : Désignation des membres du CNAS

Monsieur le Maire rappelle que la Commune d'Aulnay sur Mauldre est membre du Comité National d'Action Sociale (CNAS), et que le renouvellement du conseil, impose de nouvelles nominations.

Conformément à l'article 24 du règlement de fonctionnement du CNAS, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et désigner un délégué représentant le collège des bénéficiaires. Il est rappelé que la durée du mandat des délégués locaux est calquée sur celle des conseils municipaux et est donc de six ans.

Se présentent :

- Madame Nathalie VASSAUX comme déléguée représentant le collège des élus au Comité National d'Action Sociale.
- Madame Sabine WINKELSASS comme déléguée représentant le collège des bénéficiaires au Comité National d'Action Sociale.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Pour : 12

Abstention : 3 (CHARBIT – CHANDOLAS – FAUCILLE)

11- Délibération 2026-15 : Désignation d'un représentant pour la défense Protection Civile

Le Maire ayant exposé, Monsieur Alexandre GUILLOT se porte candidat.

En l'absence de question, le Conseil passe au vote de la délibération :

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Pour : 12

Abstention : 3 (CHARBIT – CHANDOLAS – FAUCILLE)

12- Question diverses du public

Monsieur le Maire se réjouit que ce point soit remis à l'ordre du jour, et demande si le public a des questions.

M CHARBIT et Mme CHANDOLAS, sans attendre la fin de séance, quittent la séance à 21h20, sans donner d'explication.

1/ Un Aulnaysien interpelle M Yann-Fabrice FAUCILLE concernant son intervention suite à la délibération des indemnités du Maire et des Adjoints, et rappellent que lors de la précédente mandature, Monsieur BOISTEAU alors adjoint au Maire de l'époque, était indemnisé alors qu'il n'habitait plus la région depuis des mois. M Yann-Fabrice FAUCILLE, se lève et quitte la salle en accusant M le Maire de piloter les questions du public. Ce que Monsieur le Maire réfute totalement.

2/Une Aulnaysienne souhaitait savoir si la Caisse des Ecoles, supprimée par l'ancienne municipalité, serait recréée. Monsieur le Maire, rappelle qu'à l'époque les 3 membres de l'opposition s'étaient fermement opposé à cette dissolution.

Madame Aysel INCE-CONTAY expose que le fonctionnement actuel apporte satisfaction, et qu'il n'est pas prévu de reformer une Caisse des Ecoles, et que le bien-être des enfants reste primordial. Monsieur le Maire intervient en rappelant que la nomination d'une 1^{ère} Adjointe déléguée aux Affaires scolaires démontrait bien que l'école serait une priorité de ce mandat.

3/ Un Aulnaysien, passionné de pêche et très attaché à la Mauldre, signale que des arbres sont tombés entre Nezel et Aulnay et surplombent la Mauldre, et qu'il a y quelques temps, il avait signalé à M le Maire de l'époque des faits similaires, et que ce dernier avait agi en conséquence. Monsieur le Maire signale qu'il a rencontré ce matin même SMSO et qui leur a signalé.

4/ Un Aulnaysien demande si le CCAS va être reformé. Monsieur le Maire signale que ce n'est pas prévu. Monsieur BIVAS précise, que ce n'est pas utile de se perdre en administratif, et que la priorité du Comité d'Aide Social restait les bonnes initiatives qui seront présent pour le bien être des habitants.

5/ Un Aulnaysien se réjouit que la page Facebook soit de nouveau utilisée mais s'interroge quant à la mise à jour du site officiel de la Mairie. Monsieur le Maire répond que c'est en cours, mais que les travaux déjà effectués par la précédente équipe n'ayant pas été retrouvés, cela retardait de facto son avancement.

Les questions étant épuisées, la séance est levée à 21 h 37

Le Maire,

Philippe LEPECHEUR



La secrétaire,

Claire DOMINGUEZ